© Drogues Info Service - 28 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Sos

Par Alf Postée le 12/04/2024 14:46

> Bonjour ,mon fils de 22 ans ce drogue et je ne peux rien faire pour l aider !!! Si ce n'ai pas lui qui fait les demandes vers un addictologue ou autres si quelqu'un sais comment m aider …

Mise en ligne le 17/04/2024

Bonjour,

La plupart des lieux de consultation en addictologie préfère effectivement que les demandes de soins soient formulées par les usagers eux-mêmes dans la mesure où, pour qu'une personne puisse être aidée, il faut qu'elle le souhaite. Nous ne savons pas ce qu'il en est pour votre fils, s'il estime ou non être en difficulté avec ses consommations et s'il a envie ou pas bénéficier d'une aide.

Si tel n'est pas le cas, vous ne pourrez pas engager de démarche à sa place. En revanche vous pourrez être reçue en tant que parent et ainsi bénéficier de conseils et de soutien face aux difficultés qui se posent pour vous dans cette situation. Les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs), qui s'adressent aux usagers de moins de 25 ans, ont l'habitude de recevoir et accompagner les personnes de l'entourage.

Nous vous joignons en bas de message un article qui présente ces dispositifs et vous permettra de trouver un contact proche de chez vous. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et non payantes.

Nous vous sentons très inquiète et démunie, n'hésitez pas à revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger plus précisément. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

En savoir plus :

- "Les consultations jeunes consommateurs"